



Déclaration liminaire

Madame la Directrice,

Depuis des années, les gouvernements successifs ont mené une politique d'austérité envers les fonctionnaires. La réduction du nombre de fonctionnaires était le mot d'ordre. Malheureusement, cette politique de réduction a souvent été accompagnée d'un délaissement des programmes de construction d'établissements pénitentiaires, alors même que la population carcérale continue d'augmenter.

Le résultat aujourd'hui se traduit sur le terrain par une situation alarmante. Les établissements sont saturés, les infrastructures vieillissantes et inadaptées, et le personnel pénitentiaire travaille dans des conditions de plus en plus difficiles. Les manques d'effectifs, conjugués à des conditions de travail éprouvantes, ont des conséquences directes sur la sécurité, le bien-être des agents, ainsi que sur la qualité de prise en charge des détenus. Les difficultés de recrutement nous impactent fortement, nous l'avons tous constaté avec le nombre de postes proposés pour la prochaine CAP de mutation, seulement trois postes pour le CP de PERPIGNAN.

Et que dire de cette DISP de Toulouse, qui compte une surpopulation pénale record, avec un nombre de matelas au sol tout aussi record ? La situation de la surpopulation carcérale est telle que le CP de PERPIGNAN a dû procéder au déroutage des écrous à plusieurs reprises. Et pour nous remercier de nos efforts et de notre engagement quotidien, lors de la prochaine CAP de mutation, la DISP de Toulouse sera celle qui offrira le moins de postes.

Le CP de Perpignan, quant à lui, a ouvert ses portes en 1987. Bien qu'il approche de sa quarantaine, il demeure un établissement pénitentiaire dont l'aspect général peut paraître acceptable. Toutefois, il manque cruellement de modernisme. Les budgets en berne ne vont pas nous aider à assurer une maintenance et une évolution satisfaisante.

Madame la Directrice, maintenant, que vous êtes à la tête du Centre pénitentiaire de PERPIGNAN, que vous avez bien intégré sa situation catastrophique, tenez compte du climat social, de l'engagement au quotidien des personnels qui dans des conditions de travail très difficiles viennent et reviennent au-delà de leurs obligations réglementaires pour assurer la continuité du service public. Un malaise profond s'est propagé au sein de tous les personnels toutes catégories et tous grades

confondus. La politique que vous allez adopter sera déterminante pour la suite de votre affectation en tant que chef d'établissement du centre pénitentiaire de PERPIGNAN.

FO Justice CP Perpignan tient à vous dire que la tempête qui a soufflé ce week-end sur les PO, pour nous les catalans, c'est juste une tramontane un peu forte et nous sommes toujours debout quand elle retombe.

FO Justice CP Perpignan, ne cautionnera jamais la destruction ou la paupérisation des conditions de travail des personnels.

Pour **FO Justice CP Perpignan**, la SÉCURITÉ, la SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE sont les PRIORITÉS.

Pour le bureau **FO Justice CP Perpignan** le 31.03.2025

